

**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

**SYNTHÈSE DU RAPPORT  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
2023-2024**



# EN 2024, LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ACCENTUE SES EFFORTS

## POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les impacts du dérèglement climatique sont entrés dans le quotidien de nos concitoyens: sécheresse, vagues de chaleurs, événements météorologiques intenses, inondations, pour ne citer que les plus visibles. Face à cette situation, la prise de conscience collective est réelle, les efforts à fournir restent importants au regard des enjeux humains et environnementaux mais aussi d'un contexte de crises généralisées.

La Région met en œuvre tous ses moyens d'actions pour participer à l'émergence d'une société plus sobre, plus humaine et plus protectrice. L'attribution de subventions, l'appui à l'ingénierie, l'animation et la mise en réseau comptent parmi les moyens pertinents et attendus pour mettre en œuvre concrètement les politiques de transitions et de solidarité qui sont au cœur du projet régional.

Cette année encore, la Région a poursuivi ses efforts pour répondre aux objectifs de développement durable et inscrire son action dans une logique de transformation globale de nos modèles de production et de consommation vers plus de solidarités, de robustesse et d'adaptation au changement climatique. C'est en particulier en raison de cette volonté transformatrice et de rupture que la Région s'est impliquée dans la COP de la Planification écologique aux côtés de l'Etat. La feuille de route collective qui sera établie début 2025 à la suite de cette première année de la COP et les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité encourageront sans nul doute la Région à renouveler et accélérer ses efforts sur certains sujets afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2030.

Le rapport de développement durable 2023-2024 illustre ainsi de nombreuses actions portées dans ce domaine, soutenues par des élu·es et des équipes engagé·es, pour l'avenir de la Bourgogne-Franche-Comté.

La synthèse proposée dans ce document met l'accent sur quelques une des actions portées par la Région cette année.

**Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté**



# LA DÉMARCHE

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST...



### UNE RÉGION PILOTE

La Région est cheffe de file dans de multiples domaines relatifs au développement durable: aménagement du territoire, protection de la biodiversité, climat, qualité de l'air et énergie, développement économique, organisation de l'intermodalité et complémentarité des modes de transports, etc.

En conséquence, la Région organise le pilotage de ces politiques, à travers l'élaboration de schémas stratégiques (SRADDET, SRDEII...) ou de feuilles de routes sectorielles (aménagement du territoire, transition énergétique...), la mise en œuvre d'outils contractuels (contrats de plan État-Région), des modalités de gouvernance (conférences régionales...) et l'autorité de gestion des fonds européens.



### UNE RÉGION ENGAGÉE DANS LA CULTURE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation vise à rendre l'action publique plus lisible, accessible et transparente. Elle vérifie l'utilité, l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'efficience des politiques mises en œuvre, ainsi que leur apport en matière de transitions.

La Région poursuit la mise en œuvre d'outils de pilotage et de contrôle de gestion et procède à une évaluation régulière de ses politiques publiques au sein du comité de suivi de l'évaluation et de la redevabilité qui associe l'ensemble des groupes d'élus et du CESER.



### UNE RÉGION À L'ÉCOUTE

L'association et la prise en compte de toutes les parties prenantes sont inscrites dans les orientations du projet de mandat. La concertation dans l'élaboration des documents cadre ou dans les dispositifs sectoriels, l'attention aux travaux du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et la participation citoyenne enrichissent le processus de fabrication de l'action publique.



### UNE RÉGION ATTENTIVE À LA TRANSVERSALITÉ DE SON APPROCHE

Notre système est devenu complexe, intégré et global. Les problématiques traitées dans le cadre des différentes compétences régionales sont donc de plus en plus imbriquées. Pour que les prises de décisions intègrent des approches et des composantes plurielles, l'échange d'information et les regards croisés sont indispensables. L'organisation et la gouvernance ont donc été adaptées pour favoriser la transversalité.

# LA COP BFC

## POUR ACCÉLÉRER ET RÉPONDRE AUX ACCORDS DE PARIS

Lors des accords de Paris en 2015, la France s'est fixée l'objectif de baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 55 % (par rapport à l'année 1990), pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Afin d'atteindre ces objectifs, la France s'est dotée en septembre 2023 d'un plan concret, collectif et crédible pour réussir sa transition écologique: France Nation Verte. L'Etat a ainsi élaboré un panorama des grands secteurs d'activités sur lesquels concentrer nos efforts : transport (de marchandises et de voyageurs), industrie, agriculture, forêts et sols, bâtiment (logement et locaux d'activités professionnelles), énergie et gestion des déchets. Pour l'ensemble de ces secteurs, **le plan identifie 43 leviers de décarbonation et de restauration de la biodiversité.**

La seconde phase de France Nation Verte consiste à déployer la stratégie nationale de transition à l'échelle des régions. C'est donc pour territorialiser la planification écologique en tenant compte des spécificités de chaque territoire que les Conférences des Parties (COP) régionales ont été mises en place. La COP régionale a pour finalité d'élaborer une feuille de route commune à tous les acteurs afin d'accélérer les efforts et atteindre les objectifs fixés pour 2030.

Parce que la Région Bourgogne-Franche-Comté est en phase avec l'enjeu politique et la méthode collective transversale proposée par l'Etat, elle a choisi de co-piloter la COP régionale avec les services de l'Etat en région.

La COP BFC a donc été lancée le 13 décembre 2023 en présence du Ministre de la Transition écologique, M. Christophe BECHU, du Préfet de région, M. Franck ROBINE et de la Présidente de la Région, Mme Marie-Guite DUFAY. S'en suivent différentes phases qui mobilisent chacune largement les acteurs des territoires.



Lancement de la COP BFC à Dijon, le 13/12/2023

Une première phase de diagnostic qui a pris la forme d'une enquête menée auprès de l'ensemble des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté : communes, intercommunalités, départements et Région. Sur les 3800 collectivités interrogées, plus de 2200 se sont exprimées. Elles ont évalué leur niveau d'engagement par rapport aux leviers d'actions identifiés et leur pertinence au regard de leur territoire. **Ce diagnostic de terrain** a été complété par une vision «à dire d'experts» des services de l'Etat et la Région pour présenter les principaux atouts et défis du territoire.

La phase de débat s'organise en suivant 6 thématiques corrélées à nos modes de vie et qui constituent le socle de la territorialisation de la planification écologique :

- Mieux se déplacer
- Mieux se loger
- Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes
- Mieux produire
- Mieux se nourrir
- Mieux consommer

L'objectif est d'aboutir à une feuille de route collective début 2025 puis de travailler à sa mise en œuvre et à sa territorialisation.



Pour en savoir plus sur la planification écologique : [www.cop-bfc-versdemain.fr](http://www.cop-bfc-versdemain.fr)





Atelier de la Convention Citoyenne ©Sabrina Dolidze

## À L'ÉCOUTE

### DES CITOYENS GRÂCE À LA CONVENTION CITOYENNE

La Convention citoyenne pour le Climat et la Biodiversité s'est structurée durant l'année 2023 et a été officiellement lancée les 24 et 25 novembre. Elle est composée de 36 citoyennes et citoyens tirés au sort dont le rôle était d'imaginer des modes de vie robustes et désirables pour habiter en Bourgogne-Franche-Comté et faire face au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité.

Les discussions étaient organisées autour de cinq principales thématiques de la vie quotidienne : se loger, habiter, travailler, consommer et se rencontrer.

Pour en savoir plus:  
[jeparticipe.bourgognefrancheconte.fr/convention-pour-le-climat-et-la-biodiversite-2023-2024](http://jeparticipe.bourgognefrancheconte.fr/convention-pour-le-climat-et-la-biodiversite-2023-2024)

La Convention s'est réunie à cinq reprises à Dijon et à Besançon et s'est structurée en différentes phases :

- Un échange préliminaire avec des élus, des représentants de la société civile et des services de la Région ;
- Des rencontres avec des scientifiques et des experts, notamment membres du GREBE Bourgogne-Franche-Comté (le GIEC régional) ;
- Des discussions avec des intervenants du territoire qui témoignent de leurs actions ;
- Un groupe composé d'acteurs du territoire et d'agents Région pour aller plus loin dans la réflexion ;
- Des débats entre citoyens uniquement pour finaliser et adopter l'avis citoyen.

Ces travaux ont permis aux citoyennes et citoyens de livrer aux élus régionaux une contribution qui contient 272 propositions réparties en 35 actions. Par la suite, deux phases d'instruction par les services de la Région visent à identifier les actions à mettre en œuvre au sein de la Région ou à relayer auprès d'interlocuteurs identifiés.



# #1

# LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

## DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

### ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est une des priorités du mandat régional 2021-2028, avec l'objectif de devenir, d'ici 2050, une région à énergie positive et bas carbone.

Pour concrétiser cette ambition, la Feuille de route pour la transition énergétique 2022-2024 adoptée en juin 2022 s'articule autour de trois axes principaux: la sobriété énergétique, qui encourage les économies et la lutte contre le gaspillage ; l'efficacité énergétique, visant à optimiser les équipements pour consommer moins ; et le développement des énergies renouvelables locales, afin de diversifier le mix énergétique et réduire la dépendance. La feuille de route prévoit également des actions de gouvernance et de communication pour mobiliser l'ensemble des acteurs, des territoires et des citoyens autour de ces enjeux.

### ENCOURAGER LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS

La Région Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un levier important pour réduire les émissions liées aux transports puisqu'elle est gestionnaire des transports

express régionaux ferroviaires (TER) et des lignes routières interurbaines (**autocars Mobigo**). Elle peut donc agir directement sur le verdissement du matériel roulant du réseau régional pour des cars moins polluants et pour encourager les habitant·es à utiliser les transports en communs plutôt que la voiture individuelle.

Par ailleurs, son rôle majeur au sein de l'organisation des transports de voyageurs comme de marchandises sur le territoire lui offre la possibilité de mobiliser les acteurs pour développer des solutions alternatives comme le report modal.

### SOUTENIR LES TERRITOIRES DANS LEURS TRANSITIONS

Les politiques régionales qui sont territorialisées permettent d'accompagner les mairies, les communautés de communes, les parcs naturels régionaux, etc. dans la réalisation de leurs projets de développement en suivant notamment le fil conducteur de l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



## CHIFFRES CLÉS

### 2 000

**LOGEMENTS SOCIAUX** aidés pour leur rénovation BBC et 120 projets de bâtiments tertiaires soutenus en moyenne par an via Effilogis.

### 31

**CONTRATS**

«Territoires en action» votés en 2023, 36 M d'€ pré-fléchés sur cet axe.

### 33

**PROJETS**

d'énergie renouvelable financés.

# QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



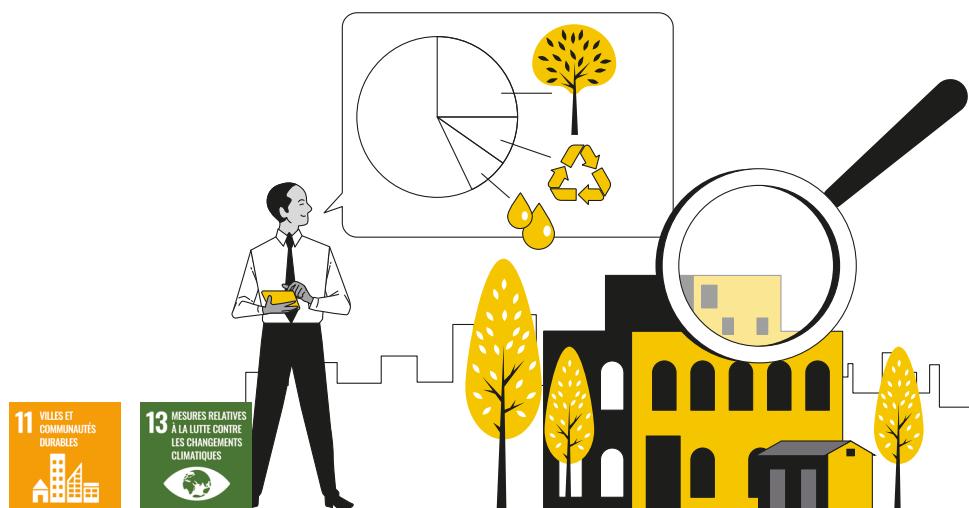
## CONDITIONNER LES AIDES POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La Région soutient de nombreux projets d'investissement dans les bâtiments avec un budget annuel qui s'élevait à 195 millions d'euros en 2020, représentant un tiers des engagements régionaux. Depuis 2018, une démarche d'éco-conditionnalité énergétique a été initiée pour aligner les aides sur les objectifs de transition énergétique, avec des performances minimales requises. L'évaluation de fin 2021 a souligné la nécessité de poursuivre cette démarche, d'étendre les critères écologiques, et de renforcer sa mise en œuvre dans de nombreux autres dispositifs de soutien de la Région.



## RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION GRÂCE AU SRADDET

Le SRADDET, document cadre de la planification régionale, exige des territoires qu'ils visent un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050, avec une étape intermédiaire en 2035. Le SRADDET en cours de modification applique les récentes évolutions législatives, rendant la territorialisation obligatoire et en précisant le cadre. Cette approche vise à réduire la consommation foncière, alléger la pression sur les ressources et limiter l'étalement urbain, avec un objectif régional de réduction de 54,5 % sur la période 2021-2030 puis la poursuite d'une trajectoire de réduction jusqu'au ZAN.



## ACCOMPAGNER LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE TRANSITION

Pour encourager des projets d'aménagement respectueux de l'environnement, la Région offre un soutien en amont, en fournissant des conseils d'experts et des guides pour appliquer les écoconditions. Des formations sont également proposées pour aider les porteurs de projets à intégrer ces exigences. La Région copilote avec l'Etat le réseau « Transformons nos modèles d'aménagement ! », qui aide les territoires à adopter des pratiques d'urbanisme durable. Elle participe également au réseau « Territoires en transition », qui vise à accélérer la transition écologique dans la région.

# #2

## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

### DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

Avec les évolutions législatives et la décentralisation, la Région Bourgogne-Franche-Comté a renforcé ses compétences en matière d'environnement, devenant un acteur central dans la préservation de la biodiversité et la transition écologique. Elle joue un rôle de coordination en conduisant divers documents cadres, tels que le SRADDET, la stratégie biodiversité 2020-2030 ou la feuille de route économie circulaire. Illustration de cette gouvernance, la Région a institué dès 2019 une Agence Régionale de la Biodiversité en partenariat avec l'Office français de la biodiversité et porte un observatoire régional de la biodiversité.

Elle gère également les réserves naturelles régionales, soutient les parcs naturels et coordonne le réseau Natura 2000 depuis janvier 2023, visant à protéger les habitats naturels et les espèces menacées. La Région mène des actions pour restaurer les continuités écologiques, préserver les milieux naturels, et soutient l'éducation environnementale à travers des associations, des classes et des événements publics.

### QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



### DEVENIR TERRE D'EXCELLENCE D'UNE ITINÉRANCE TOURISTIQUE DURABLE

Le schéma régional de l'itinérance touristique (SRIT) a pour but de faire de la Bourgogne-Franche-Comté, d'ici 2030, la terre d'excellence d'une itinérance touristique

porteuse de sens, de diversité et éco-responsable. Pour la mise en œuvre du schéma, un dispositif régional a pour objectif d'aménager les itinéraires (pédestres, véloroutes et voies vertes, VTT, nordiques, équestres) en vue d'un maillage géographique continu, cohérent et structuré, d'une part, et de soutenir le développement de nouveaux services et équipements à destination de la clientèle itinérante, d'autre part.

Dans ce cadre et celui du Plan Avenir Montagne, un projet de création d'aires de bivouac et d'espaces de convivialité sur les itinéraires pédestres des Grandes Traversées du Jura et des sites nordiques du Massif du Jura a été porté. La Région a soutenu notamment le projet de La Halte sur la commune des Gras (25), un concept de construction légère, modulaire et mobile, imaginé en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon. Ces projets permettent de proposer une offre touristique innovante au travers de solutions d'hébergements atypiques, écoconçues, en circuits courts, à destination des pratiquants d'activité de pleine nature et d'itinérance en quatre saisons.



## SENSIBILISER LE JEUNE PUBLIC À L'ENVIRONNEMENT

L'éducation à l'environnement est cruciale, en particulier pour le jeune public, car elle cultive une conscience écologique dès le plus jeune âge, encourageant des comportements responsables et durables pour protéger notre planète à long terme. La politique d'éducation à l'environnement et au développement durable de la Région se décline selon 4 axes:

- Le soutien aux centres agréés «classes environnement» ;
- Le soutien à diverses associations d'éducation à l'environnement ;
- Dispositif d'aide «manifestations et colloques» ;
- Dispositif d'aide aux 5 Muséums d'Histoire Naturelle.

Sur l'année scolaire 2023-2024, 14 manifestations et colloques sur le thème de l'environnement ont été accompagnés, 194 séjours «classes environnement» ont été soutenus, 37 centres ont été agréés «classes environnement» et trois débats publics sur l'environnement ont été organisés.



Chantier de construction de la ressourcerie d'Arc les Gray (Haute-Saône) porté par le SYTEVOM, un des 10 projets de ressourceries aidé dans le cadre de l'accélérateur.

## ENCOURAGER LES PROJETS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Région assure le pilotage de l'Observatoire régional des déchets, qui tend à améliorer et structurer la connaissance des différents flux de déchets en vue d'appuyer les politiques territoriales. En tant qu'autorité planificatrice, elle donne également des avis à l'Etat sur des installations de traitement. Enfin, elle anime le réseau régional des acteurs «déchets», notamment les collectivités et les entreprises privées en charge de la gestion des déchets.

Grâce à l'accélérateur à projets économie circulaire, que la Région copiloté avec l'ADEME, des porteurs publics et privés sont soutenus sur des thématiques diverses: écologie industrielle et territoriale, éco-conception des biens ou services, économie de la fonctionnalité, réemploi / réparation / réutilisation, collecte et recyclage des déchets ménagers et assimilés, valorisation et recyclage des déchets du BTP...

## CHIFFRES CLÉS

**116 SITES** Natura 2000 dont la gestion est cadrée et financée par la Région.

**14 NOUVELLES COLLECTIVITÉS** reconnues «Territoires Engagés pour la Nature» (TEN) en proposant un engagement sur 3 ans votés en 2023, 36 M d'€ pré-fléchés sur cet axe.

**19 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES** soit près de 5000 ha de milieux naturels à forts enjeux patrimoniaux avec une forte biodiversité préservés, gérés et réglementés.

**66 DOSSIERS** de travaux soutenus pour la préservation et la restauration de la trame bleue.

**21 LAURÉATS** de l'appel à projets Économie circulaire.

# #3

# PERMETTRE L'ÉPANOUISSLEMENT DE TOUS LES ÉTRES HUMAINS

## DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

La Région s'engage à promouvoir l'épanouissement de tous les citoyens de Bourgogne-Franche-Comté, tant sur le plan professionnel que personnel, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes. En effet, elle accompagne la jeunesse dans son éducation en fournant aux lycées la plateforme ECLAT-BFC, l'environnement numérique de travail commun aux écoles, collèges et lycées de la région. A cela s'ajoute des moyens pour l'enseignement supérieur et la mobilité internationale mais aussi une attention particulière des besoins de la jeunesse grâce au Dialogue structuré (Ma région pour demain) qu'elle porte.

En parallèle, la Région travaille à accompagner les jeunes dans leur transition vers l'emploi et étend ce soutien à tous les publics à travers des politiques régio-

nales qui couvrent l'ensemble des parcours de formation, notamment l'orientation tout au long de la vie, le soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle.



## CHIFFRES CLÉS

**9 700 STACIAIRES**

de la formation professionnelle ont bénéficié d'une rémunération de la Région.

**2 385**

**JEUNES AIDÉS**

en 2023 par une bourse de mobilité internationale.

**+ DE 254 000**

**COMPTE** ÉCLAT-BFC pour les lycées.

**+ DE 4 000**

**OFFRES** sur la plateforme de stages et 2 300 personnes inscrites.

**28 MÉDAILLES** pour l'équipe régionale

lors de la compétition des métiers Worldskills aux finales nationales à Lyon en septembre 2023.

**1 285**

**PERSONNES FORMÉES**

via le programme Création reprise d'entreprise 2021-2023.

**ENTRE 600 ET 700**

contrats de professionnalisation accompagnés en CDI par an en moyenne.

# QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



## ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS DANS LEUR ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Depuis 2018, la Région a conforté sa volonté d'accompagner tous les publics et propose un plan d'actions permettant d'amplifier l'information sur les métiers et les formations et d'en améliorer l'accès notamment pour les publics scolaires, étudiants et apprentis. Ainsi, quatre ambitions « transversales » sont poursuivies :

- Renouveler les méthodes de présentations des métiers et des formations ;
- Donner les mêmes chances à tous d'observer et d'expérimenter les métiers ;
- Faciliter l'accès à l'information ;
- Valoriser l'excellence des métiers et les gestes professionnels.

La politique d'orientation de la Région s'assure que tous les individus, indépendamment de leur genre, origine ethnique, statut économique ou situation géographique, aient accès aux outils et aux programmes d'orientation qui les aideront à trouver leur voie professionnelle.

Pour cette année 2023-2024, plusieurs actions phares ont été réalisées :

- Lancement de la plateforme de stages à la rentrée de septembre 2023 ;
- Constitution d'une équipe régionale de 64 jeunes pour les compétitions des métiers Worldskills ;
- Organisation des assises de l'orientation.



## RÉAFFIRMER LES AIDES AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Région soutient les demandeurs d'emploi via le Service Public Régional de la Formation (SPRF) en leur offrant un accès gratuit à des formations professionnelles, en priorité pour les publics vulnérables. L'objectif est de les qualifier pour un retour à l'emploi durable tout en répondant aux besoins des entreprises locales. Les coûts de formation sont entièrement couverts, et les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération ainsi que d'aides financières pour le transport et l'hébergement.

Pour voir les témoignages vidéos:



REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SPRF OFFRES VIDÉOS & LIVES CONSEILS | ACCÈS PRO ▾ SE CONNECTER S'INSCRIRE

Besoin d'un stage pour découvrir le monde pro ?

Soignez votre entrée dans le monde professionnel, venez tester votre futur métier !

CRÉER MON COMPTE

STRUCTURES ACCOMPAGNATRICES ? Vous accompagnez un ou des jeune(s) à trouver une immersion ACCOMPAGNER

PROFESSIONNELS (publics ou privés) ? Vous souhaitez publier des offres et recevoir des stagiaires ? PUBLIER UNE OFFRE

# #4

## ASSURER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

### DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

Pour construire une région solidaire et inclusive, il est essentiel de mettre en place des politiques qui favorisent la cohésion territoriale, garantissant que chaque territoire puisse se développer de manière équilibrée et équitable, tout en tenant compte de ses spécificités. Ainsi, à travers ses politiques territoriales, la Région soutient aussi bien les territoires ruraux que les quartiers «politique de la ville».

Parallèlement, la Région s'emploie à favoriser une mobilité accessible à tous, indispensable pour que chacun puisse se déplacer librement, réduisant ainsi les inégalités géographiques et facilitant l'accès aux

services et à l'emploi. Le développement du numérique et de ses usages joue un rôle central en offrant de nouvelles opportunités économiques et sociales.

Enfin, la Région s'attache à encourager la solidarité et l'égalité en veillant à ce que chaque citoyen bénéficie des mêmes chances et du soutien nécessaire pour participer pleinement à la vie régionale. Son programme de coopération et de solidarité internationale y contribue pleinement.

### CHIFFRES CLÉS

**230**

**PROJETS FINANCIÉS**

en 2023 dans les quartiers «politique de la ville».

**22**

**TERRITOIRES**

de projets retenus pour porter un programme LEADER 2023-2024.

**8**

**INITIATIVES**

liées au numériques financées en 2023 (projets de médiation numérique, fablabs et tiers-lieux, projets e-santé).

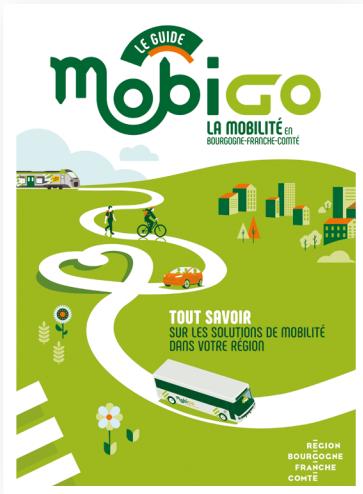
**+23 % DE VENTES**

d'abonnements jeunes mensuels pour les transports de BFC (trains et cars) en 2023, par rapport à 2022.

**86 PROJETS SOUTENUS**

dans le cadre de la politique de solidarité internationale et 15 grâce au règlement d'intervention «coopération internationale».

# QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



Accueil de Stéphanie MODDE à la Chancellerie d'Etat de Rhénanie-Palatinat par le Secrétaire d'Etat au ministère de la protection du climat, de l'environnement, de l'énergie et de la mobilité de Rhénanie-Palatinat, M. Erwin Manz, le 18 octobre 2023.



## INCITER AUX TRANSPORTS EN COMMUNS AVEC DES TARIFS AVANTAGEUX

Depuis 2017, la Région a mis en place sa propre gamme tarifaire pour les transports, permettant d'adapter les prix aux besoins des différents voyageurs. L'objectif est de favoriser les déplacements tout en réduisant les coûts pour les usagers et en encourageant l'usage des transports en commun qui limite l'usage de véhicules personnels. En 2023, le prix des abonnements pour les moins de 26 ans ont été réduits de 50 %, entraînant ainsi une hausse des ventes de + 23 % pour les abonnements mensuels et de + 10 % pour les abonnements illimités.



## DÉVELOPPER DES USAGES INNOVANTS DU NUMÉRIQUE

La Région a mis en place un règlement d'intervention « Usages innovants du numérique » qui finance des projets d'accompagnement des citoyens face au développement des usages numériques dans divers domaines comme la santé, l'éducation et la culture. Il encourage l'accès inclusif au numérique, la lutte contre l'illectronisme, et la création de tiers-lieux pour faciliter l'innovation et l'accessibilité. Le numérique est ainsi mis au service du bien-être des citoyens, en améliorant l'accès aux services de santé et en favorisant l'inclusion numérique pour tous.

## PARTAGER NOS EXPÉRIENCES À L'INTERNATIONAL

La politique internationale de la Région sert le développement du territoire en offrant des opportunités économiques, sociales et environnementales, tout en s'alignant sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Elle accompagne les acteurs locaux dans leur ouverture internationale, valorise les savoir-faire régionaux, et priorise la mobilité des jeunes. Cette politique s'organise suivant deux axes: la coopération internationale et transfrontalière et la solidarité internationale.

Dans le cadre de la coopération internationale, les 18 et 19 octobre 2023, une délégation de Bourgogne-Franche-Comté, dirigée par Stéphanie Modde, Vice-présidente en charge de la transition écologique, s'est rendue en Rhénanie-Palatinat pour échanger avec des homologues allemands sur la transition énergétique et la participation citoyenne. Ce déplacement, inscrit dans six ans d'échanges entre les deux régions, a permis à notre délégation de rencontrer des acteurs locaux et de découvrir des initiatives exemplaires en matière d'énergie renouvelable et de résilience face aux catastrophes climatiques.



# #5

## FONDER LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

### DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

La Région s'engage activement à soutenir un développement responsable en adaptant les modes de production et de consommation. Elle utilise la formation, la recherche et l'innovation comme moteurs de la transition écologique, en développant des programmes pour préparer les citoyens et les entreprises aux défis de demain. La Région encourage également le monde économique à évoluer vers des pratiques plus durables, en proposant des aides et des accompagnements

spécifiques pour faciliter cette transformation. En parallèle, elle accompagne plusieurs filières stratégiques, comme l'agriculture et l'industrie, dans leur transition écologique, en les soutenant dans l'adoption de nouvelles méthodes respectueuses de l'environnement. Ces actions visent à instaurer une dynamique de changement durable sur le territoire, conciliant respect des ressources naturelles et maintien de l'activité économique.

### CHIFFRES CLÉS

#### 1,7 M D'€

accordés pour 15 projets de recherche et transfert de technologie sur la transition énergétique.

#### 3 206 ENTREPRISES

sensibilisées et 973 entreprises accompagnées sur les enjeux de la transition énergétique et de l'économie circulaire grâce au RT2E en 2023.

#### + DE 14 000 STACIAIRES

ont suivi un module «développement durable» en 2023 grâce aux actions de promotion des enjeux de transition dans les achats de formation.

#### + DE 800 AUDITS

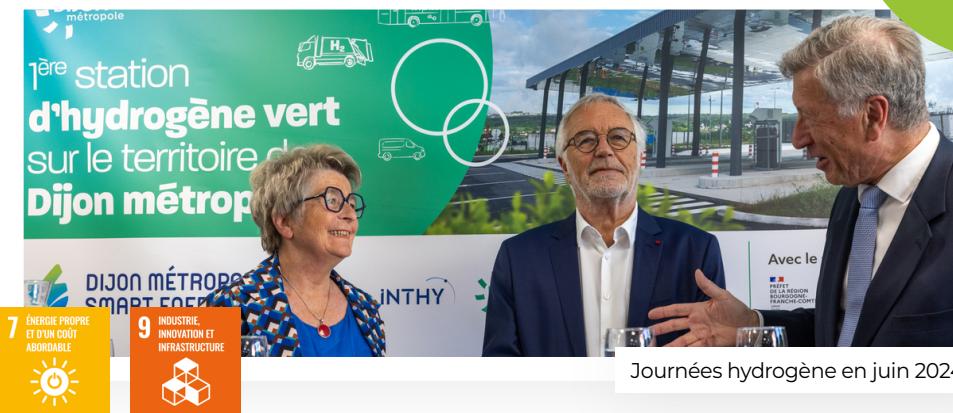
ou conseils fournis à la profession agricole pour encourager des mesures de transition (Performances, Transitions, Conversion bio ou Bas Carbone) financés en 2023.

### QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



### INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION DANS LA FORMATION

La formation professionnelle des demandeurs d'emploi joue un rôle essentiel dans l'économie locale et l'emploi, en réduisant le chômage et en aidant les employeurs à trouver du personnel qualifié. En 2023, la Région Bourgogne-Franche-Comté a renforcé son action en intégrant les enjeux de transition écologique dans ses achats de formation, notamment avec des formations spécialisées dans l'optimisation énergétique, la maintenance photovoltaïque et éolienne. Les contenus des formations régionales incluent désormais des modules sur la transition environnementale, les écogestes, et l'écoresponsabilité numérique. Cela permet de sensibiliser les apprenants aux impacts environnementaux du numérique et à des pratiques plus durables.



Journées hydrogène en juin 2024 à Dijon



## DÉPLOYER LA FILIÈRE HYDROGÈNE EN BFC

La filière hydrogène décarbonée, identifiée comme prioritaire au niveau régional, national et européen, connaît une forte croissance en Bourgogne-Franche-Comté, avec la création de 1 200 emplois et l'implantation de trois gigafactories, contribuant à la décarbonation de l'économie et à l'accélération de la transition énergétique.

En juin 2024, la 11ème édition des Journées Hydrogène dans les territoires a été organisée à Dijon par France Hydrogène, la Région BFC et Dijon Métropole. Cette édition portait sur la thématique «Quand décarbonation rime avec réindustrialisation». Avec plus de 700 participants et 65 exposants, cet événement a favorisé les rencontres et les échanges entre industriels, élus et experts, mettant en avant des projets innovants dans la mobilité hydrogène, notamment avec l'inauguration d'une station de production-distribution d'hydrogène pour la flotte de la métropole de Dijon.



Animé et financé par l'ADEME et la Région BFC  
**RT2E**  
**RÉSEAU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

## CONSIDÉRER L'ENJEU DU FONCIER ÉCONOMIQUE

La Région soutient les intercommunalités en matière d'immobilier économique, tout en intégrant les enjeux de transition énergétique et de mutualisation des moyens. Face aux exigences de la loi Climat et Résilience, la Région aide également à optimiser le foncier économique pour répondre aux besoins des entreprises, notamment dans l'industrie, tout en visant l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050. L'Observatoire du Foncier Économique Régional (OFER) et l'Atlas économique régional fournissent des outils d'analyse pour guider les décisions d'aménagement économique en lien avec la sobriété foncière. Cette démarche permet de concilier développement économique et préservation des ressources foncières.

## ENCOURAGER LA TRANSITION DES ENTREPRISES

Face à l'urgence climatique et à la pression sur les ressources, les entreprises doivent adapter leurs approvisionnements en énergie et en matières premières. La Région et l'ADEME s'associent pour aider les acteurs économiques à adopter des modèles de production plus sobres en énergie et en matière, tout en favorisant les ressources locales et renouvelables. Elles soutiennent le Réseau Régional de la Transition Écologique et Économique (RT2E), qui rassemble des conseillers pour accompagner les entreprises dans leur transition. Ces conseillers guident les entreprises, quelle que soit leur taille et leur activité, du stade de la réflexion à la mise en œuvre de solutions durables.

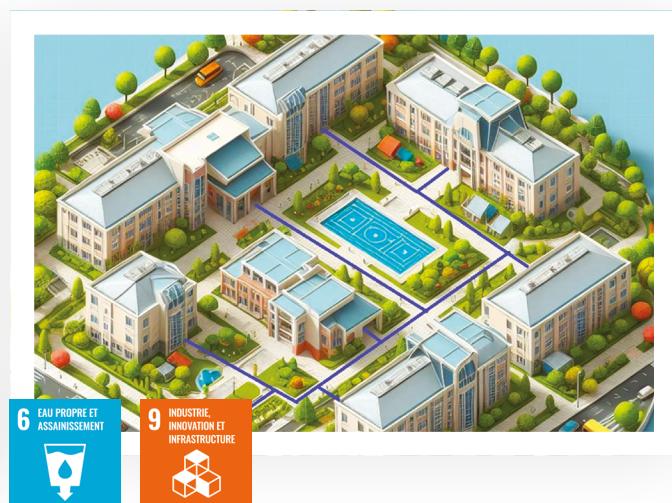
# UNE RÉGION ENGAGÉE:

## QUELQUES EXEMPLES EN INTERNE

### ADAPTER SON FONCTIONNEMENT

Dans le cadre des politiques publiques qu'elle porte, la Région encourage ses partenaires ainsi que les acteurs publics et privés à adopter des pratiques de développement durable, tout en s'engageant elle-même à être exemplaire dans ce domaine. En tant qu'employeur majeur et propriétaire important sur son territoire, elle intègre les principes du développement durable dans la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier, dans ses opérations ainsi que dans son fonctionnement. Concrètement, la Région agit sur l'ensemble de ses biens immobiliers et équipements, soutient le développement personnel de ses agents tout en réduisant leur impact environnemental, et mobilise ses partenaires et acteurs locaux à travers la commande publique.

### QUELQUES ACTIONS DE LA RÉGION



### VISER L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La Région favorise l'autonomie énergétique des bâtiments administratifs en installant des panneaux solaires photovoltaïques. Déjà plusieurs sites sont équipés et en 2023, des panneaux ont été ajoutés sur les bâtiments du boulevard de la Trémouille à Dijon, ce qui a permis de couvrir 25 % des consommations électriques du site et de générer des économies annuelles d'environ 10 000 €. En 2024, une ombrrière photovoltaïque a été installée pour compléter et couvrir 20 % supplémentaires de la consommation électrique du même bâtiment.

### EXPÉRIMENTER POUR SUIVRE LA CONSOMMATION D'EAU DES LYCÉES

Une expérimentation de suivi de la consommation d'eau a été lancée en 2023 dans trois lycées pour préserver les ressources en eau, sensibiliser à la gestion et réduire les coûts liés aux fuites et à la maintenance. Le projet utilise des technologies avancées, telles que des compteurs d'eau généraux et divisionnaires connectés, ainsi que des vannes hydrauliques intelligentes pour détecter et gérer les anomalies. Une plate-forme de supervision a été mise en place pour alerter et programmer les vannes en fonction des besoins. À l'avenir, l'intégration de l'IA est envisagée pour optimiser la détection des anomalies et prévoir les consommations d'eau et la maintenance.



12 CONSUMPTION ET PRODUCTION RESPONSABLES



12 CONSUMPTION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Synthax Erreur à Gueugnon – une des structures du réseau ORDI 3.0

## ÉCONOMISER NOS RESSOURCES

Dans un objectif de réduction des impressions (économie d'énergie, de papier et de coûts), la Région a fait le choix de mettre en place une solution centrale d'impression via MyQ. Cette solution permet une baisse sensible du nombre d'impressions et donc de la consommation de papier, estimée entre 10 et 20 % de pages imprimées en moins. C'est par ailleurs une solution sécurisée d'impression et de numérisation qui permet de récupérer les impressions en toute confidentialité et sur n'importe quel copieur de la Région.

## TRAITER NOS DÉCHETS

La Région collabore avec l'éco-organisme national ECOLOGIC pour détruire de manière traçable les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) non récupérables, tout en assurant le recyclage des métaux et plastiques. Parallèlement, elle a établi des partenariats avec cinq structures locales labellisées ORDI3E, qui se chargent de la collecte, de la réparation, et du reconditionnement des équipements électriques pour leur donner une seconde vie avant leur recyclage final.



## FORMER TOUTE LA COLLECTIVITÉ AUX ENJEUX CLIMATIQUES

La collectivité est engagée dans la lutte contre le changement climatique et la DRH accompagne cet engagement en formant et sensibilisant les agent·es. Deux actions principales ont été mises en place en 2023 et 2024:

- La diffusion de la fresque du climat: sept agent·es de la collectivité ont été formé·es pour animer à leur tour des ateliers Fresque du climat auprès de l'ensemble de leurs collègues. L'objectif de la fresque est de reconstituer les liens de causes à effet du dérèglement climatique et discuter des pistes d'évolution.
- La formation des managers: une formation intitulée «B-A-BA du climat» a été suivie par les directeur·rices et leurs adjoint·es, puis l'ensemble des encadrant·es ont été invités à suivre un séminaire d'une journée dédié à la sensibilisation aux enjeux climatiques. Celle-ci se décomposait en deux temps: un exposé de Daniel GILBERT, scientifique membre du GREBE, et la participation à une «fresque du climat» animée par les formateurs et formatrices internes.



13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES  


## ECONOMISER L'ÉNERGIE EN OPTIMISANT L'OCCUPATION DES BUREAUX

Entre janvier et août 2023, la Région a expérimenté un plan de sobriété énergétique (PSE) en fermant quelques bâtiments certains jours, avec des regroupements d'agents sur d'autres sites. Cette mesure a permis de réaliser des économies d'énergie estimées entre 25 % et 45 %, ce qui représente environ 50 000 € d'économie par an. Un sondage auprès des agent·es a révélé que 82 % avaient un avis positif et 73 % étaient favorables à la poursuite des mesures. À la suite de ce premier bilan positif, le PSE a été élargi pour couvrir une partie des petites vacances et tous les vendredis, ainsi que des bâtiments supplémentaires.



## SENSIBILISER GRÂCE À LA FRESCHE DU SEXISME

La Région a fait de la lutte contre les violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes une priorité de son plan égalité professionnelle 2021-2024, en déployant un dispositif de signalement et en formant son personnel. En novembre 2023, elle a organisé des «Fresques du sexism» pour sensibiliser les agent·es et promouvoir une société plus égalitaire.



## LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES RECRUTEMENTS

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions égalité femmes-hommes 2021-2023, des formations sur la non-discrimination à l'embauche ont été dispensées à environ 220 personnes impliquées dans les recrutements à la Région. Ces formations visent à rappeler le cadre juridique de l'égalité de traitement et à sensibiliser aux biais conscients et inconscients pour lutter contre toutes formes de discriminations.



## CHIFFRES CLÉS

### 14 OPÉRATIONS IMPORTANTES

de restructuration et de réhabilitation du parc immobilier scolaire achevées en 2023 et 18 opérations d'envergure programmées.

### ENTRE 25% ET 45% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

sur les bâtiments fermés dans le cadre du Plan de Sobriété énergétique.

**13** /125  
**LYCÉES** inscrits dans la démarche «Eco-lycées» en juin 2023.

### 568 AGENT·ES

de la Région ayant bénéficié de la prise en charge partielle des coûts d'abonnements mensuels de transports en commun et 384 ayant perçu le forfait mobilité durable en 2023.

### 285 AGENT·ES

de la collectivité ont participé à des activités de sensibilisation sur les enjeux du développement durable dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable en octobre 2023.

## ET POUR DEMAIN ?

Face aux crises multiples, et au dérèglement climatique, la Région Bourgogne-Franche-Comté réaffirme son engagement en faveur d'un modèle plus durable et résilient. Les impacts du changement climatique, tels que la sécheresse et les inondations, accentuent l'urgence d'une transition vers une société plus sobre et solidaire.

En 2023 et 2024, malgré un contexte budgétaire difficile, la Région a poursuivi ses efforts en mettant en place des critères d'éco-conditionnalité pour ses subventions et en développant des politiques de transition et de solidarité.

L'implication dans la COP de la Planification écologique aux côtés de l'Etat, avec l'objectif d'établir une feuille de route régionale commune et collaborative, témoigne de cette volonté de transformation. En plus de l'appui à l'ingénierie et à la mise en réseau, la Région constitue un budget vert pour renforcer son action climatique.

Le rapport de développement durable 2023-2024 illustre ces ambitions et l'engagement du Conseil régional vers un avenir plus durable.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez le rapport annuel de développement durable 2023-2024 dans son intégralité sur le site internet de la Région [bourgognefranche-comte.fr](http://bourgognefranche-comte.fr)



**Ma Région** / avancer, partager

[bourgognefranche-comte.fr](http://bourgognefranche-comte.fr)



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**